

FORD PROTECT[®]

PEP **Protection étendue**

PEP **Extra**

PEP **de base**

PEP **Groupe motopropulseur**

PROGRAMMES D'ENTRETIEN PROLONGÉ



Allons plus loin

PRENDRE LA ROUTE EN TOUTE CONFIANCE

Lorsque vous décidez d'acheter ou de louer votre véhicule, vous voulez profiter de la tranquillité d'esprit de savoir que votre véhicule est protégé pour l'avenir. Un programme Ford Protect contribue à vous protéger contre le coût de réparations imprévues, grâce à la couverture additionnelle de nombreux composants du véhicule.

- Que vous choisissiez le PEP Protection étendue ou la protection de base du PEP Groupe motopropulseur, il existe un programme Ford Protect qui convient parfaitement à vos besoins! Vous choisissez les limites de temps et de kilométrage qui vous conviennent le mieux.
- Le programme Ford Protect protège contre le coût de réparations inattendues après l'expiration de votre couverture de base au titre de la Garantie limitée de véhicule neuf en couvrant de nombreux composants du véhicule.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE LOCATION D'UN VÉHICULE

Prévoit la couverture des frais de location d'un véhicule pendant un maximum de 10 jours dans le cas d'une réparation comprise dans la couverture de base au titre de la garantie limitée de véhicule neuf ou de votre programme Ford Protect. Les frais de location vous seront remboursés jusqu'à concurrence de 35 \$/jour pendant un maximum de 10 jours! Consultez votre concessionnaire pour connaître tous les détails concernant la couverture des frais de location d'un véhicule.

OPTIONS DE FRANCHISE

La franchise standard est de 100 \$. Autres options de franchises disponibles : 0 \$[†], 50 \$, 200 \$ et franchise « décroissante ».

ASSISTANCE ROUTIÈRE[^]

L'assistance routière Ford Protect propose des options de limites de temps et de kilométrage qui dépassent la couverture gratuite offerte par la garantie du véhicule.

L'assistance routière Ford Protect couvre les services suivants :

- Remorquage
- Service de treuillage
- Remplacement d'un pneu à plat
- Déverrouillage-secours
- Planification de voyage
- Livraison de carburant
- Remboursement des frais de voyage engagés en situation d'urgence
- Démarrage-secours (à l'exception des batteries électriques)

OPTION DE REMBOURSEMENT LOCATION PLUS![‡]

Offre une couverture des frais de location d'un véhicule dès le premier jour, pouvant atteindre 75 \$/jour pendant un maximum de 10 jours, dans le cas d'une réparation comprise dans la couverture de base au titre de la Garantie limitée de véhicule neuf ou de votre programme Ford Protect.

REHAUSSEZ VOTRE PEP PROTECTION ÉTENDUE D'UN PROGRAMME PROTECTION-ENTRETIEN FORD

En rehaussant votre PEP Protection étendue d'un PEF, vous profiterez de la couverture optimale de Ford, soit plus de 1 000 composants couverts, ainsi que les frais de main-d'œuvre et services d'entretien, tels que décrits dans votre Manuel du propriétaire.

Vous aurez aussi la tranquillité d'esprit de savoir qu'il s'agit là de la couverture la plus populaire – et que plus d'un tiers des clients Ford Protect choisissent de combiner leur PEP Protection étendue avec un PEF! Demandez tous les détails à votre concessionnaire.

[†] PEP pour véhicules neufs seulement

[^] Pour les programmes avec des limites de temps et de kilométrage qui dépassent cinq ans ou 100 000 kilomètres

POUR LES VÉHICULES NEUFS

- La couverture pour les véhicules admissibles débute à la date d'achat du programme et cesse à l'expiration de la limite de temps (à partir de la date d'entrée en vigueur de la garantie) ou de kilométrage choisie (sur le compteur du véhicule) (selon le premier terme atteint); ces limites sont calculées à partir de zéro kilomètre et de la date d'entrée en vigueur de la garantie***.

CHOIX DE LIMITES DE TEMPS ET DE KILOMÉTRAGE							
	200 000 km	160 000 km	150 000 km	120 000 km	100 000 km	80 000 km	60 000 km
8 ans	■		■	■	■	■	■
7 ans	■		■	■	■	■	■
6 ans	■		■	■	■	■	■
5 ans	■	■ ^{††}	■	■	■ [†]	■ [†]	■ [†]
4 ans			■	■	■ [†]	■ [†]	
3 ans			■	■	■ [†]	■ [†]	

POUR LES VÉHICULES D'OCCASION

- Les véhicules d'occasion certifiés sont admissibles à des durées prolongées[§], à partir de 5 ans/100 000 km jusqu'à 8 ans/200 000 km.
- La couverture pour les véhicules admissibles débute à la date d'achat du programme et cesse à l'expiration de la limite de temps (à partir de la date d'entrée en vigueur de la garantie) ou de kilométrage choisie (sur le compteur du véhicule), selon le premier terme atteint.

Peu importe le PEP, pour les véhicules Ford, Lincoln et Mercury encore couverts au titre de la couverture de base de la garantie limitée de véhicule neuf (GLVN), la couverture débute à l'expiration de la couverture de base de la GLVN et se termine à l'expiration de la limite de temps ou de kilométrage choisie (selon le premier terme atteint)^{¶¶}.

CHOIX DE LIMITES DE TEMPS ET DE KILOMÉTRAGE							
Km actuel	130 001 – 160 000	100 001 – 130 000	65 001 – 100 000	0 – 160 000	0 – 120 000	0 – 100 000	0 – 65 000
8 ans/ 200 000 km					■ [§]		
7 ans/ 200 000 km					■ [§]		
7 ans/ 160 000 km					■ [§]		
6 ans/ 160 000 km					■ [§]		
6 ans/ 120 000 km					■ [§]		
5 ans/ 100 000 km			■			■ [§]	■
4 ans/ 80 000 km			■				■
4 ans/ 60 000 km			■				■
4 ans/ 40 000 km		■ [¶]	■				■
3 ans/ 80 000 km			■				■
3 ans/ 60 000 km		■	■				■
3 ans/ 40 000 km		■	■				■
2 ans/ 40 000 km		■	■				■
1 an/ 20 000 km	■	■	■				■
6 mois/ 10 000 km				■ ^{**}			
3 mois/ 5 000 km				■ ^{**}			

*** Pour les programmes PEP Groupe motopropulseur et PEP de base pour véhicules incomplets, veuillez consulter votre concessionnaire. ^{††} S'applique au PEP Groupe motopropulseur seulement. [§] S'applique aux PEP Protection étendue, PEP Extra et PEP de base seulement. [¶] S'applique aux véhicules d'occasion certifiés seulement; PEP Protection étendue seulement. ^{¶¶} Sauf dans le cas du remboursement des frais de location, qui commence à la date d'achat du programme. ^{*} S'applique aux PEP Groupe motopropulseur, de base et Extra seulement. ^{**} S'applique au PEP Protection étendue seulement.

PEP Groupe motopropulseur

29 COMPOSANTS COUVERTS

Comprend l'ASSISTANCE ROUTIÈRE

29 COMPOSANTS COUVERTS

MOTEUR
Toutes les pièces internes lubrifiées
Bloc-cylindres
Culasses
Volant moteur
Collecteurs d'admission et d'échappement
Collecteur et boulons
Carter d'huile
Pompe à huile
Joints et bagues d'étanchéité
Thermostat
Boîtier de thermostat
Couvercle de chaîne de distribution
Chaîne de distribution (pignons ou courroie)
Turbocompresseur/compresseur volumétrique (installé à l'usine)
Couvre-culasses
Déphaseurs de mécanisme de distribution variable
Pompe à eau

BOÎTE DE VITESSES/TRANSMISSION

Toutes les pièces internes
Embrayage double (boîte de vitesses DPS6 seulement)
Joints et bagues d'étanchéité
Convertisseur de couple
Boîte de transfert (y compris toutes les pièces internes)
Carter principal de boîte de vitesses (sauf modules internes de commande de la boîte de vitesses)

PROPULSION ARRIÈRE

Arbres de roue
Carter de pont et carter de pont avant pour 4x4 (y compris toutes les pièces internes)
Arbre de transmission
Joints et bagues d'étanchéité
Joints de cardan et joints homocinétiques

TRACTION AVANT

Essieux, bagues et joints d'étanchéité
Carter de boîte-pont/carter de pont arrière pour traction intégrale (y compris toutes les pièces internes)
Moyeux avant à blocage automatique (4x4)
Anneaux de blocage (4x4)
Joints et bagues d'étanchéité
Joints de cardan et joints homocinétiques

PEP de base

84 COMPOSANTS COUVERTS

Comprend l'ASSISTANCE ROUTIÈRE

et les composants couverts par le PEP Groupe motopropulseur plus :

MOTEUR
Pompe d'injection diesel
Amortisseur de vibrations et boulon
Canalisations métalliques
DIRECTION
Mécanisme de blocage (colonne inclinable)
Soupape de commande
Refroidisseur et canalisations métalliques
Bras de renvoi
Pompe de direction assistée/ activateur de direction à commande électrique
Poulie
Joints et bagues d'étanchéité
Carter de direction manuelle ou assistée (y compris toutes les pièces internes)
Timonerie et accouplements de direction sous le véhicule

FREINS

Plateaux de frein
Servofrein
Étriers
Soupape combinée
Canalisations métalliques et raccords
Maître-cylindre
Tringlerie et câbles de frein de stationnement
Brides et clips
Régleurs de jeu automatiques
Axe de pédale de frein
Ressorts
Cylindres récepteurs
SUSPENSION AVANT
Rotules (supérieures et inférieures)
Bras de suspension (supérieurs et inférieurs)
Axes de bras de suspension et bagues

Axes de pivot de fusée et bagues
Tringlerie et bagues
Jambes MacPherson
Fusée et porte-fusée
Barre stabilisatrice
Biellettes de direction
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE
Alternateur
Module d'allumage électronique
Pompe d'alimentation
Lunette arrière chauffante (éléments électriques seulement; dommages ou bris de glace non couverts)
Commutateur d'allumage
Relais de ventilateur de radiateur
Indicateur de vitesse et compteur kilométrique (éléments électriques et mécaniques)
Démarreur

Solénoïde de démarreur
Contacteurs (électriques, à commande manuelle)
Régulateur de tension
Moteurs d'essuie-glaces
Faisceaux électriques (sauf fils de bougies)

CLIMATISATION

Embrayage
Roulements d'embrayage
Contacteur d'embrayage
Compresseur
Culasse de compresseur
Joints de compresseur
Condenseur
Évaporateur
Inducteur
Poulie

PEP Extra

113 COMPOSANTS COUVERTS

Comprend l'ASSISTANCE ROUTIÈRE et les composants couverts par le PEP Groupe motopropulseur et le PEP de base plus :

MOTEUR
Pompe d'alimentation diesel
Supports moteur
Couronne dentée de volant
Réservoir de carburant et canalisations métalliques
Injecteurs d'essence et de carburant diesel, et canalisations métalliques
Radiateur et ventilateur de radiateur (embrayage ou moteur)

BOÎTE DE VITESSES/TRANSMISSION

Module de commande de la boîte de vitesses

Supports de boîte de vitesses

FREINS

Groupe hydraulique des freins antiblocage
Module et capteurs de freins antiblocage

CLIMATISATION ET CHAUFFAGE

Réservoir d'accumulation de climatiseur

Commande automatique de température

Moteur de ventilateur de chauffage
Radiateur de chauffage

ÉLÉMENTS HAUTE TECHNOLOGIE

Régulateur de vitesse adaptatif
Suspension pneumatique (certains composants électroniques)
Tableau de bord (sauf planche de bord et verre du tableau de bord)
Système d'entrée sans clé, posé en usine (sauf poignées de porte)
Antenne électrique
Verrouillage électrique des portes et clips de maintien (sauf poignées de porte)
Moteurs de sièges à réglage électrique
Moteurs de lève-glaces et lève-glaces
Régulateur de vitesse

PEP Protection étendue

1 000+ COMPOSANTS COUVERTS

Comprend l'ASSISTANCE ROUTIÈRE

et les composants couverts par le PEP Groupe motopropulseur, le PEP de base et le PEP Extra plus :

MOTEUR
Bobine d'allumage et module d'allumage (électrique)
Module PCM
Commande du groupe motopropulseur, capteurs et actionneur
BOÎTE DE VITESSES/TRANSMISSION
Tringlerie de commande des vitesses
Moyeux et butées de débrayage
DIRECTION
Direction assistée à commande électronique
Colonne de direction
Arbre de direction
SUSPENSION AVANT ET ARRIÈRE
Suspension à correcteur d'assiette (posée en usine)
Jambes MacPherson
Contrôle de stabilité antiretournement
Ressorts
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE
Traction intégrale/4x4
Témoins de charge et de tension
Horloge (électrique)
Capteur de position du siège conducteur
Barillet et commutateur d'allumage
Transmission 4x4 intelligente
Rétroviseurs électriques (dommages ou bris de glace non couverts)
Marchepieds à déploiement électrique
Écran pare-soleil arrière à commande électrique
Indicateur de température
Allumage des phares asservi aux essuie-glaces
CLIMATISATION ET CHAUFFAGE
Commande de chauffage
Bouches de planche de bord et conduits d'air
PROPULSION ARRIÈRE
Roulements de roues (avant et arrière)
TRACTION AVANT
Roulements de roues (avant et arrière)
ÉLÉMENTS HAUTE TECHNOLOGIE
Stationnement actif
Phares adaptatifs ou à lampe à décharge (sauf phares, boîtier et ampoules)
Régulateur de vitesse adaptatif
Alarme antivol (installée à l'usine)

Système de verrouillage et déverrouillage automatique (sauf perte de télécommande et télécommande)
Système FordLinkSM
Sonar de marche avant
Mélangeur de carburant (de remplacement)
Système de navigation monté dans la planche de bord (installé à l'usine)
Système intelligent de surveillance de durée de vie de l'huile
Clé SecuriLock® (ne couvre pas la perte ou les dommages de clé à puce codée)
Afficheur multimessage
Système antidémarrage

Essuie-glaces à détecteur de pluie
Console réfrigérée
Caméra/sonar de recul
Détecteur d'alcool
Système d'alerte après impact
SYNC®, MyFord Touch® et MyLincoln Touch® (ne comprend pas les mises à niveau de logiciel)

Module de commande de freins de remorque (posé en usine)

Composants uniques de véhicule hybride/électrique (sauf batterie haute tension et câbles)

DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION

Clapet de répartition d'air, clapet d'air de ralenti à dépression, clapet d'alimentation d'air (flexible et tube) et clapet de retenue de pompe à air
Capteur de pression atmosphérique
Système FED (sauf catalyseur)

Relais ECC
Clapet de commande, capteur de pression, régulateur et raccord de clapet RGE
Commande électronique de l'accélérateur
Filtre à charbon actif
Électrovanne d'air de ralenti
Détecteur de cliquetis
Débitmètre d'air massive/sonde de température d'air d'admission
Sonde à oxygène
Flexible, clapet et filtre de vapeur RGC
Système réducteur d'urée
Sonde de température (liquide de refroidissement)

Ajutage de dépression
Débitmètre d'air à volet
AUDIO
Antenne, radio (ensemble de base)
Chaîne audio
Câbles et câblage électrique
Téléphone cellulaire, récepteur, combiné, haut-parleur et antenne (installés à l'usine)
Affichage des mesures du compas et du thermomètre
Commandes à l'arrière
Radio (AM, AM/FM), haut-parleurs, lecteur de cassette, lecteur CD numérique, égaliseur graphique, amplificateur à haut niveau (posés en usine)
Système audiovisuel arrière (installé à l'usine)

SÉCURITÉ

Module de sacs gonflables
Système d'information sur les angles morts (éléments électriques seulement – dommages ou bris de glace, rétroviseur ou ampoules non couverts)
Système de prévention des collisions
Système d'alerte de trafic transversal
Module de diagnostic de sacs gonflables
Contacteur de porte mal fermée
Poignées de porte (posées en usine)
Guides, encadrements, attaches et supports (ceintures à baudrier)
Fixations et passants d'appuie-tête pour ceinture de sécurité
Système avertisseur de déviation de trajectoire
Barillet de serrure de porte
Lever de verrouillage de porte et de hayon
Brides et clips de maintien des leviers de verrouillage
Dispositif de retenue passif
Système MyKey® (ne couvre pas les clés perdues)
Boucles de ceintures de sécurité (avant et arrière), moteurs, tendeurs, enrouleurs, glissières et carillon avertisseur
Système de sécurité au pavillon
Capteurs de sacs gonflables
Glissière du baudrier
Manivelles de lève-glace (posées en usine)
Faisceau électrique des sacs gonflables

SEULS LES ÉLÉMENTS SUIVANTS NE SONT PAS COUVERTS PAR LE PEP PROTECTION ÉTENDUE

ÉQUIPEMENT FONCTIONNEL – nettoyage et réglages d'entretien, mises à niveau de logiciel, perte de carte pour système de navigation (CD, DVD, carte mémoire, disque dur), batteries de tous types et câbles, courroies du moteur, durites de tous types, colliers de serrage et joints de durites, freins (moyeux avant, tambours, segments, garnitures, disques, plaquettes), disque d'embrayage de boîte manuelle, liquide de refroidissement, échappement (y compris le réacteur catalytique), filtres, liquides, lubrifiants, éclairage (ampoules, phares à blocs optiques scellés, phares et lampes à DEL et à décharge [sauf si un PEP Protection Étendue Plus! a été acheté], embuage des feux et phares), amortisseurs, bougies et fils, correction des grincements et des cliquetis, pneus, mises au point du moteur, équilibrage des roues, contrôle de la géométrie, balais d'essuie-glaces, goudjons de roues et altérations ou modifications non autorisées du véhicule, quelles qu'elles soient.

EXTÉRIEUR – réglages d'entretien, glaces et pièces de carrosserie fixes (non mobiles), pare-chocs, glaces, moulures et ornements, peinture, corrosion, tôle, cadre structurel de soubassement, rétroviseurs extérieurs (glace et boîtier), entrées d'eau, bruits d'air, bourrelets d'étanchéité, roues, goudjons de roues, enjoliveurs et ornements de roues, arceau et toit décapotable, tissu, doublures et fixations.

INTÉRIEUR – moquette, planche de bord, garniture de pavillon, boutons, rétroviseur intérieur (glace et boîtier), garniture et sellerie.



FORD PROTECT®



Accepté chez tous les concessionnaires Ford et Lincoln au Canada et aux É.-U.



Les seuls programmes garantis à 100 % par Ford du Canada Limitée



Pratiquement rien à déboursier

Pour les réparations couvertes, vous ne payez que la franchise applicable



Pièces et service d'origine Ford

Un service spécialisé effectué par des techniciens formés par Ford qui utilisent des pièces approuvées par Ford pour un assemblage, une finition et des performances de qualité supérieure



Assistance routière 24 heures sur 24[^]

Pour une assistance routière 24 heures sur 24, composez le 1 800 665-2006



Remboursement des frais de location d'un véhicule

Couvre les frais de location d'un véhicule pendant un maximum de 10 jours dans le cas d'une réparation couverte par le programme



Cessible*

Le PEP Protection étendue est cessible et peut contribuer à rehausser la valeur de revente de votre véhicule



Facilité de financement

Options de paiement flexible – les frais du programme peuvent être inclus dans votre contrat de financement



Tranquillité d'esprit

Une façon bien pensée de protéger votre investissement automobile

[^] Pour les programmes avec des limites de temps et de kilométrage qui dépassent cinq ans ou 100 000 kilomètres. * Des frais de cession peuvent s'appliquer.

VÉHICULE MARQUE _____ MODÈLE _____

ANNÉE _____ NEUF D'OCCASION

TYPE DE PEP PEP PROTECTION ÉTENDUE PEP EXTRA
 PEP GROUPE MOTOPROPULSEUR PEP DE BASE

DATE D'ACHAT / / KILOMÉTRAGE DU VÉHICULE _____

TEMPS/ KILOMÉTRAGE _____ PRIX _____ \$

CONÇU PAR FORD • CONSTRUIT PAR FORD • PROTÉGÉ PAR FORD

Cette brochure vise uniquement à fournir des renseignements généraux limités sur Ford Protect, car certaines restrictions, limitations et exclusions s'appliquent. La disponibilité, les avantages et la couverture des différents programmes peuvent varier d'une province à l'autre. Consultez votre concessionnaire participant pour obtenir tous les détails du programme. Les illustrations présentées dans cette brochure figurent à titre de représentation graphique seulement. Consultez votre concessionnaire ou votre Manuel du propriétaire pour tous les détails concernant la Garantie limitée de véhicule neuf.



Imprimé au CANADA sur du papier recyclé
MARS 2018 | SBR-FP18-02FR

© Ford du Canada Limitée, 2018. Tous droits réservés.

ford.ca